



## RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Date :** Mercredi 14 octobre 2020  
**Heure :** 19 h  
**Lieu :** Rencontre Team

Nom	Rôle	Présent	Absent
Guimond, Valérie	Parent	X	
Rhéaume, Lucie	Parent	X	
Robert, Brigitte	Parent	X	
Asselin-Redmond, Renée	Parent	X	
Ellis, Sébastien	Parent	X	
Arnold, Sonia	Enseignante	X	
Lacourse, Christine	Orthopédagogue	X	
Nadeau, Isabelle	Enseignante	X	
Mailloux, Véronique	Soutien	X	
Constantineau, Mylène	Service de garde	X	
Labbé, Sébastien	Direction	X	

### 1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19 h05

M. Labbé remercie les parents ainsi que les enseignants pour leur implication.

---

### 2. Parole du public

La parole au public restera malgré le contexte de visioconférence dû à la COVID-19.

---

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Lucie Rhéaume et secondé par Mme Renée Asselin-Redmond.

**Adopté à l'unanimité**  
**CÉ.20-21.01**

---



#### **4. Procédure d'élections au poste de président(e) du CÉ et élections - Art. 56**

M. Labbé présente les divers rôles et ce qu'impliquent les lois.

Mme Lucie Rhéaume est élue présidente du Conseil d'établissement, et ce à l'unanimité.

Félicitations!

**Adopté à l'unanimité  
CÉ.20-21.02**

---

#### **5. Critères et élection d'un membre de la communauté (critères) - Art. 42**

Normalement, il peut y avoir 2 membres de la communauté.

Étant donné que le contexte actuel complexifie le partenariat avec les différentes communautés d'organismes pouvant venir en aide, nous y reviendrons au bilan de fin d'année.

---

#### **6. Adoption des règles de régie interne - Art. 67**

M. Labbé nous rappelle certains points :

1. L'enveloppe du CÉ vous sera remise 48 heures d'avance, via le sac d'école de votre enfant.
2. Toujours mentionner si vous serez présent ou absent.
3. Pour avoir quorum, nous devons avoir la moitié des membres présents. C'est donc 5 personnes, dont 3 parents.

Mme Isabelle Nadeau propose et Mme Christine Lacourse seconde

**Adopté à l'unanimité  
CÉ.20-21.03**

---

#### **7. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement-art.742020**

M.Labbé nous présente le document et nous invite à le consulter.

Le CÉ garde les mêmes pouvoirs.

---



## 8. Approbation et suivi de procès-verbal de la séance tenue le 17 juin 2020 - Art. 69

Correction page 3 : Ajouter un point à la fin de la phrase, ajouter un i à pertinent et enlever le point après ce mot.

Suivis : Cadre des dîneurs, celui-ci reste tel quel.

La construction de notre école demeure une priorité.

Mme Renée Asselin-Redmond propose et Mme Christine Lacourse seconde

**Adopté à l'unanimité**  
**CÉ.20-21.04**

---

## 9. Informations

- **Mot du président**

- Aucun

- **Mot du représentant du comité de parents et de l'OPP**

- Aucun

- **Mot du service de garde et du soutien**

- SDG :

- Belle rentrée avec l'équipe du service de garde malgré les difficultés. Les élèves sont heureux des activités. Les TES sont présentes dans nos classes et sur la cour.

- Soutien : Les élèves sont heureux des activités. Les TES sont présentes dans nos classes et sur la cour.

- **Mot des enseignants**

- Mme Nadeau mentionne que la rentrée va bon train, elle ajoute que les élèves ont une belle capacité d'adaptation et que ceux-ci suivent bien les règles sanitaires. Elle dit que la modélisation du <comment jouer> dans les zones sur la cour se passe bien. Enfin, Mme Nadeau remercie l'excellent travail d'organisation des zones de jeux à l'extérieur sur la cour. Elle remercie donc, les TES, Mme Mylène Constantineau ainsi que Maryse Palin.
  - Mme Christine Lacourse précise que les enseignants constatent que la concentration, l'attention et les règles sociales sont plus difficiles chez les élèves en ce début d'année
-



scolaire. Les élèves respectent assez bien le port du masque et la désinfection des mains, et ce tant au pavillon Chapleau qu'à Ducharme.

- Mme Sonia Arnold mentionne que malgré les défis, les élèves se familiarisent doucement avec la bulle de 5 à 6 élèves de type \*famille\*.
  
  - **Mot de la direction**
    - M. Labbé mentionne qu'il est très impressionné par la capacité d'adaptation des enfants.
    - Mme Christine Lacourse et M. Jean-Luc Gohier ont préparé les CHROMEBOOK pour toutes les classes.
    - Les enseignants sont engagés!
    - Le comité COVID inclus : Josianne Lachapelle, Anne Vaillancourt et Mme Mylène Constantineau. Celles-ci doivent structurer toutes les modalités en cas d'éclosion de COVID à notre école.
    - M. Labbé demande aux parents s'il serait pertinent d'envoyer un petit compte-rendu. Les parents sont en accord. Celui-ci sera fait dans la semaine du 19 octobre 2020.
    - La première soirée de « donner aux suivants » ne fut pas un grand succès. Par contre, nous allons poursuivre puisque nous savons que le besoin est là.
- 

## 10. Élaboration du calendrier des rencontres - Art. 67

Nous aurons 7 rencontres cette année

1. 14 octobre 2020
  2. 25 novembre 2020
  3. 20 janvier 2021
  4. 24 février 2021
  5. 14 avril 2021
  6. 12 mai 2021
  7. 16 juin 2021
- 

## 11. Budget de fonctionnement du CÉ pour l'année 2020-2021- Art. 66

M. Labbé mentionne que le budget est de 775\$. Ce budget n'est pas transférable. M. Labbé enverra le budget des fonds spéciaux par courriel dans les prochains jours.

---



## 12. Calendrier scolaire 2021-2022 – Secteur jeunes - Art. 238

M. Sébastien Labbé nous présente le calendrier scolaire 2021-2022 afin que le CÉ donne son avis.

- a. 20 journées pédagogiques
- b. 9 journées fixes par la CSSMI
- c. 11 journées mobiles

Les membres du CÉ ont choisi :

- d. Scénario 4 : pour s'installer dans leur classe
- e. Semaine de relâche A : du 28 février au 4 mars 2022
- f. Semaine D : Plus petites semaines avant et après.

**Adopté à l'unanimité**  
**CÉ.20-21.05**

---

## 13. Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école + document B - Art. 75.1

Le document remis est un ancien document. Ainsi, dans le contexte actuel, les moyens mis dans ce document ne sont pas possibles en temps de COVID. Le document sera donc mis à jour et nous sera envoyé par courriel dès que possible.

Mme Isabelle Nadeau propose et Mme Christine Lacourse seconde.

**Adopté à l'unanimité**  
**CÉ.20-21.06**

---

## 14. Cadre d'organisation scolaire 2020-2023

M. Labbé nous présente le document intitulé : « Cadre d'organisation scolaire 2020-2023 »  
Il n'y a pas de point à débattre.

---



### **15. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)**

M. Labbé propose de présenter les différentes propositions afin de les voter en bloc à la fin. Si on demande des précisions ou des modifications, on pourra les voter seules.

La proposition A est approuvée.

Mme Lucie Rhéaume propose et Mme Renée Asselin-Redmond seconde.

**Adopté à l'unanimité**  
**CÉ.20-21.07**

---

### **16. Sorties et activités scolaires 2020-2021- Art. 87**

Aucune sortie ne se fera à l'extérieur de l'école ou inter bulle.

46\$/enfant est accordé grâce à l'école inspirante.

Présentation des activités scolaires :

3<sup>e</sup> année M. Tristan Demers et M. Alain Lamontagne (décembre et mars)

3-4 et 4<sup>e</sup> Animation en univers social et science.

Mme Brigitte Robert propose M. Sébastien Ellis seconde

**Adopté à l'unanimité**  
**CÉ.20-21.08**

---

### **17. Levée de l'assemblée**

Avant de lever la séance, M. Labbé rappelle que l'état de la situation ainsi que le plan de lutte révisé seront envoyés par courriel dès que possible.

Levée de l'assemblée : 20h34

**Adopté à l'unanimité**  
**CÉ.20-21.09**

---



---

Mme Lucie Rhéaume  
Présidence

---

M. Sébastien Labbé  
Direction